

Déclaration liminaire

Conseil Supérieur de l'Education du mardi 6 octobre 2020



Mesdames et messieurs les membres du Conseil,

Dans ce contexte épidémique, nous nous inquiétons du calendrier du bac, qui crée une autoroute de bachotage, nous nous inquiétons des jeunes qui n'ont toujours pas trouvé d'issue pour les E3C1 non passées ou avec zéro. Nous nous inquiétons pour tous ses élèves qui se trouvent toujours dans des conditions d'apprentissage difficiles et en dentelle.

Les élections des parents d'élèves se dérouleront vendredi et samedi, dans cette situation pour le moins anxieuse et difficile. Et comme d'habitude, nous sommes confrontés à des difficultés très concrètes dans les dépôts de listes ou de distribution de campagne d'information. Pourtant dans notre étude sur les attentes et les perceptions des parents à l'égard de l'école, menée avec l'Institut de sondage Kantar, 62% des parents interrogés disent voter systématiquement ou le plus souvent lors des élections des parents d'élèves. Parmi les missions les plus visibles des parents élus, 31% estiment que leur parole doit être recueillie et 28% d'entre eux sont attachés au rôle des parents élus pour la défense du droit et du bien-être des enfants à l'école. Enfin, 67 % des parents ont déjà entendu parler de la FCPE ils sont 83% parmi eux à en avoir une bonne image. Parce que la FCPE défend un projet éducatif où la coéducation prévaut, où l'enfant se construit, dans le respect de ce qu'il est et de ce qu'il veut devenir, dans une école publique, laïque, fraternelle et gratuite.

Le Conseil Supérieur de l'Education est une instance consultative, destinée donc à permettre le dialogue social, ce qui sous-tendrait que le consensus est recherché et plus encore sur les sujets qui concernent en premier lieu les organisations représentatives. Vous l'avez compris, nous visons très clairement les deux projets de décrets de simplification relatifs au fonctionnement des instances en EPLE. Organisations syndicales, FCPE, nous nous sommes exprimées dans les réunions de la commission spécialisée avec des avis convergents sur un amoindrissement de la démocratie scolaire. Des solutions ont été proposées par des participants. Mais rien, rien n'a semblé être entendu, puisque les textes arrivent en instance inchangés. Nous entendons bien, parmi les amendements qui seront présentés, que certains sauront trouver une oreille attentive pour la richesse du dialogue social.

Que cela plaise ou non, les organisations représentatives des différents corps de personnel ou les fédérations de parents d'élèves, au-delà des projets propres qu'elles peuvent avoir, portent bien des expressions collectives, réfléchies et de terrain.

Parents FCPE, nous ne serons jamais des usagers de l'école, pas plus que les enfants et les adolescents. Enseigner, éduquer, accompagner, apprendre et se construire ne relèvent pas de simples va et vient administratifs ou de jeux d'écriture.